

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 04 DECEMBRE 2025**

Délibération n°2025.12.193.B

Fourniture de matériels informatiques (4 lots) : lancement d'un appel d'offres

LE QUATRE DECEMBRE DEUX MILLE VINGT CINQ à 17 h 30, les membres du Bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 28 novembre 2025

Secrétaire de Séance: Isabelle MOUFFLET

Membres en exercice: **26**

Nombre de présents: **17**

Nombre de pouvoirs: **5**

Nombre d'excusés: **4**

Membres présents : Eric BIOJOUT, Xavier BONNEFONT, Michel BUISSON, Monique CHIRON, François ELIE, Maud FOURRIER, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Jean-Luc MARTIAL, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Yannick PERONNET, Gérard ROY, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Hassane ZIAT

Ont donné pouvoir : Gérard DESAPHY à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Gérard DEZIER à Yannick PERONNET, Dominique PEREZ à Michel GERMANEAU, Jean REVEREAULT à Michaël LAVILLE, Philippe VERGNAUD à François ELIE,

Excusé(s): Michel ANDRIEUX, Jean-Jacques FOURNIE, Thierry HUREAU, Pascal MONIER

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 4 DÉCEMBRE 2025

**DÉLIBÉRATION
N°2025.12.193.B**

Rapporteur : Madame CHIRON

FOURNITURE DE MATERIELS INFORMATIQUES (4 LOTS) : LANCEMENT D'UN APPEL D'OFFRES

PROJET DE TERRITOIRE "GRANDANGOULEME VERS 2030"

Pilier : UN TERRITOIRE QUI REPOND AUX BESOINS DE TOUS SES HABITANTS ET DE SES COMMUNES

Ambition : NUMÉRIQUE POUR TOUS

Enjeux : [10102 -1) E-ADMINISTRATION]

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Domaines concernés par les objectifs de développement durable impactés positivement :

ODD 12 : ETABLIR DES MODES DE CONSOMMATION ET DE PRODUCTION DURABLES

Les accords-cadres de fourniture de matériels informatiques arrivent prochainement à échéance et doivent être renouvelés pour répondre aux besoins des services de GrandAngoulême.

Compte tenu du volume estimé des besoins, la consultation se fera sous la forme d'un appel d'offres ouvert conformément aux articles L2113-10, L2124-2, R2113-1, R2124-2, R2131-16 à 20 R2161-2 à 5, R2162-1 à 6, R2162-13 à 14 du code de la commande publique.

L'accord-cadre est allotie de la manière suivante et comprend un engagement sur un montant maximum de commande pour chaque lot et pour la durée totale du marché, en application de l'article R2162-4 du code de la commande publique :

Lot n°	Intitulé	Montant maximum en € HT
1	Postes	2 000 000,00 €
2	Serveurs	2 000 000,00 €
3	Périphériques	2 000 000,00 €
4	Réseau	2 000 000,00 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20251204-2025_12_193B-DE

Accusé certifié exécutoire

2
Réception par le préfet : 11/12/2025

Publication : 11/12/2025

Pour les lots n°1, n°3 et n°4, la forme du contrat est un accord-cadre composite :

- il s'exécute par l'émission de bons de commande sur base de prix unitaires pour les achats d'un montant inférieur ou égal à 4 000,00€ HT par application des prix définis dans le catalogue annexé à l'acte d'engagement ; seul le candidat classé en tête à l'issue du classement des offres se verra confier des bons de commandes ;
- il donne lieu à la conclusion de marchés subséquents pour les achats d'un montant supérieur à 4 000,00 € HT après remise en concurrence des attributaires de l'accord cadre.

Pour le lot n°2, la forme du contrat est un accord-cadre multi attributaire donnant lieu à la conclusion de marchés subséquents après remise en concurrence des attributaires de l'accord cadre.

Le nombre maximum de titulaires de chaque lot est fixé à trois (3) attributaires.

Lors de la passation des marchés subséquents, les parties contractantes se laissent la possibilité d'apporter des additifs aux termes fixés dans l'accord-cadre, sans toutefois apporter de modifications substantielles.

Chaque lot prend effet à compter de sa date de notification pour une durée ferme de quatre (4) ans.

Je vous propose :

D'APPROUVER les éléments essentiels du dossier de consultation des entreprises mentionnés ci-dessus.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou Madame Monique CHIRON, conseillère déléguée, membre du bureau en charge de la commande publique, à signer les marchés à intervenir ainsi que les marchés négociés en cas d'appel d'offres infructueux et les actes afférents à une résiliation éventuelle.

Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0 Non votant : 0	APRES EN AVOIR DELIBERE LE BUREAU COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE
---	---